

## AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES HANDICAPEES

### Le Japon apporte un appui à l'OADCPH

L'Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées (OADCPH), une ONG basée au Togo, a signé, hier, avec l'ambassade du Japon au Togo, une convention pour les travaux d'extension de son magasin de stockage pour les produits orthopédiques. Ce projet d'extension vise à répondre à l'accroissement constant de la demande en produits et matériels de réadaptation. Il permettra à l'organisation d'augmenter, de manière significative, sa capacité de stockage, tout en garantissant des conditions de conservation optimales.



Vue de l'assistance.



Echange de documents après la signature de la convention entre MM. Sugiyama et Niang. (Photos EDJARE)

Confrontée à une nouvelle problématique liée à la saturation constante de ses entrepôts, due à l'augmentation du volume des opérations, l'Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées (OADCPH) a sollicité le Japon pour un nouveau soutien, lequel

nécessitant une température contrôlée. Il prend également en compte l'installation de toilettes accessibles aux personnes en fauteuil roulant, d'une guérite pour renforcer la sécurité et d'un parking extérieur, ainsi que la mise en place d'un système électrique renforcé, utilisant un générateur

projets locaux contribuant à la sécurité humaine du gouvernement du Japon, est le deuxième après celui de 2014. A cette époque, ce centre ne fournissait qu'environ une tonne et demi de prothèses et orthèses à 65 centres de réhabilitation dans 19 pays africains. Grâce à cette première aide, la

davantage d'autonomisation et à la participation sociale des personnes handicapées du Togo et au-delà. Depuis 2002, ce dispositif a permis de réaliser divers projets y compris celui-ci, dans plusieurs domaines tels que l'éducation primaire, les soins de santé communautaire, ainsi que la santé

Niang, les actions concrètes du Japon en faveur de l'inclusion des personnes en situation du handicap en Afrique sont un exemple inspirant, car elles ont permis d'améliorer significativement la qualité de vie de milliers de personnes vulnérables, à travers le continent africain, depuis le

prestations de soins dans le domaine du handicap, de promouvoir la pérennité des structures de réadaptation, de garantir un système d'approvisionnement fiable et sécurisé en technologie d'assistance, d'accompagner et renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine

nouveau soutien, lequel a répondu favorablement à cette demande. Cela s'est matérialisé par la signature hier, au siège de l'institution à Avépozo, de la convention de don d'une valeur d'environ 46 millions de FCFA. L'objectif principal est de créer un espace de stockage plus vaste et mieux équipé, afin de garantir l'accès aux technologies d'assistance de qualité, à des coûts abordables, pour un plus grand nombre de personnes en situation de handicap en Afrique. Le projet prévoit principalement l'agrandissement de l'espace de stockage existant, par la création d'un grand magasin d'environ 228 m<sup>2</sup> et la construction de trois nouveaux locaux servant à la fois de bureaux et de zonés de stockage pour des composants

utilisant un générateur de grande capacité pour assurer une continuité de l'alimentation et maintenir des conditions de stockage optimales. Cette extension permettra à l'OADCPH de gérer efficacement un volume de produits passant de 19.000 à plus de 30.000 articles, tout en préservant leur qualité et leur intégrité. Cela offrira aux centres de réadaptation africains un accès facilité à une gamme élargie de produits fiables et de haute qualité, à des coûts abordables, contribuant ainsi à améliorer l'accessibilité et la qualité des soins pour les personnes en situation de handicap sur le continent.

#### **Autonomisation et participation sociale des personnes handicapées**

Le don qui se situe dans le cadre des appuis aux

a cette première aide, la capacité d'approvisionnement a été améliorée et en 2023, la centrale a étendu ses activités pour fournir plus de 7 tonnes d'équipements, soit 5 fois de plus à 97 centres, (32 centres de plus) dans 34 pays africains, soit 15 pays de plus.

Le chargé d'Affaire par intérim de l'ambassade du Japon, M. Hiroki Sugiyama, a signifié que ce projet vise à optimiser l'efficacité de la gestion des stocks de prothèses et de matériaux de fabrication par l'aménagement d'entrepôts et de salles de gestion logistique. Cela permettra d'augmenter le volume d'approvisionnement jusqu'à 10 tonnes, tout en augmentant le nombre de formations destinées aux personnes handicapées. « *Nous espérons que cette coopération contribuera à*

*nautaire, ainsi que la santé maternelle et infantile. Nous avons compris que le gouvernement togolais cherche à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale dans le cadre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025. Afin de soutenir ces efforts du Togo, le Japon a décidé d'apporter un financement pour ce projet visant l'autonomisation et la participation sociale des personnes handicapées. En d'autres termes, ce projet est parfaitement en phase avec les politiques de développement partagées et mises en œuvre par nos deux nations* », a indiqué M. Sugiyama.

#### **Promouvoir la pérennité des structures de réadaptation**

Pour le directeur exécutif de l'OADCPH, M. Masse

continent africain, depuis le Togo. « Vos contributions passées et présentes ont déjà eu un impact durable sur nos activités. Elles nous donnent les moyens d'accomplir notre mission et de construire une société plus juste et inclusive pour tous », a-t-il souligné, promettant que les fonds alloués seront utilisés avec la plus grande rigueur et dans le strict respect des engagements.

Créée en 2011, l'OADCPH contribue à soutenir le développement des services de réadaptation et à promouvoir l'accès aux technologies d'assistance et soins de réadaptation de qualité à coûts abordables pour les personnes en situation de handicap en Afrique, et ce de façon durable. L'ONG a pour objectifs d'aider à améliorer la qualité des

intervenant dans le domaine du handicap en Afrique. Ceci, à travers cinq axes d'intervention à savoir : la formation continue des professionnels de la réadaptation, des gestionnaires de services et du personnel administratif, l'appui-conseil pour le développement des services et des questions techniques, le développement de solutions innovantes, l'aide à l'accès aux services aux plus vulnérables et l'approvisionnement des centres de réadaptation en composants, équipements et produits d'assistance.

**Faustin LAGBAI**